

BRIDGESTONE

DU 28 AOÛT AU 31 OCTOBRE 2017

200€

REMBOURSÉS*



- Pour tracteurs de moyenne et forte puissance, et pour engins de récolte
- Disponibles en technologies **VF, IF CFO et VF CFO**
- **Jusqu'à +55%** de charge supplémentaire
- Carcasse **robuste**
- Travail à **basse pression**



* La protection par Bridgestone



**OFFRE VALABLE
SUR LES PROFILS**

**VT-TRACTOR
ET
VT-COMBINE**

*Voir modalités de l'offre au verso.



Pour obtenir votre remboursement :

- 1** - Connectez-vous sur **www.promotions-bridgestone.fr** au plus tard un mois après la date de livraison ou de facturation.
- 2** - Remplissez le formulaire en ligne avec l'ensemble des informations obligatoires.
- 3** - Joindre son justificatif d'achat en ligne ou le transmettre par pli postal à l'adresse :
TAKE OFF N°1199
Opération Extra Large Bridgestone
BP 70073
13614 Venelles CEDEX
- 4** - Après validation de votre dossier, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire.

Extrait de règlement :

Réservé aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et exerçant la profession d'exploitants agricoles, CUMA, ETA.

Le montant du remboursement est calculé selon le profil du pneu, pour un achat minimum de 2 pneus :

- Bridgestone VT-TRACTOR et VT-COMBINE : 200€ HT remboursés par pneu.

Cette offre est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours sur la période de validité portant sur les mêmes profils de pneu.

Ce remboursement est conditionné par les éléments suivants :

- > les pneus sont achetés et livrés.
- > la personne doit nous retourner son justificatif d'achat (facture ou bon de livraison) accompagné de son RIB (IBAN et BIC), dans les délais impartis fixés dans le présent règlement.

Le remboursement s'effectue en ligne à l'adresse www.promotions-bridgestone.fr

Si la personne ne peut pas effectuer sa demande en ligne, elle pourra transmettre sa demande par pli postal à l'adresse : TAKE OFF N°1199 - Opération Extra Large Bridgestone - BP 70073 - 13614 Venelles CEDEX. Elle devra inclure le formulaire de demande de remboursement, le RIB et la pièce justificative.

Si la demande de remboursement est incomplète, illisible ou raturée, elle ne pourra pas être traitée.

L'envoi doit être effectué dans un délai maximum de 1 mois après la date de livraison ou de facturation (en fonction de la pièce justificative retournée). Pour une demande de remboursement par internet, la date et l'heure de saisie font foi.

La personne pourra retrouver l'intégralité de l'opération et des modalités de participation sur le site www.promotions-bridgestone.fr ou dans les points de ventes participant à l'opération. Le règlement complet est disponible gratuitement sur le point de vente participant, sur le site internet www.promotionsbridgestone.fr ou sur demande adressée à TAKE OFF N°1199 - Opération Extra Large Bridgestone - BP 70073 - 13614 Venelles CEDEX.

* Montant remboursé pour l'achat de 2 pneus minimum VT-TRACTOR ou VT-COMBINE Bridgestone.

(1) Offre mensuelle : remboursement en 12 ou 24 mensualités. Offre annuelle : remboursement en 2 échéances sur 2 ans. Voir modalités auprès de votre revendeur.

Firestone

DU 28 AOÛT AU 31 OCTOBRE 2017

100€
REMBOURSÉS*



- Pour tracteurs de forte puissance et engins de récolte
- Disponibles en technologie IF
- **Meilleur respect** des sols
- **Résistant** aux coupures et longue durée de vie

OFFRE VALABLE
SUR LES PROFILS
**MAXI TRACTION 65,
MAXI TRACTION,
MAXI TRACTION IF,
MAXI TRACTION RECOLTE**

* Voir modalités de l'offre au verso.

Pour obtenir votre remboursement

- 1** Connectez-vous sur www.promotions-bridgestone.fr au plus tard un mois après la date de livraison ou de facturation.
- 2** Remplissez le formulaire en ligne avec l'ensemble des informations obligatoires.
- 3** Joindre son justificatif d'achat en ligne ou le transmettre par pli postal à l'adresse :
**TAKE OFF N°1198 -
Opération Extra Large Firestone
BP 70073
13614 Venelles CEDEX**
- 4** Après validation de votre dossier, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire.

Extrait de règlement

Réservé aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et exerçant la profession d'exploitants agricoles, CUMA, ETA.

Le montant du remboursement est calculé selon le profil du pneu, pour un achat minimum de 2 pneus :

» Firestone GAMME MAXI TRACTION : 100€ HT remboursés par pneu.

Cette offre est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours sur la période de validité portant sur les mêmes profils de pneu.

Ce remboursement est conditionné par les éléments suivants :

» les pneus sont achetés et livrés.

» la personne doit nous retourner son justificatif d'achat (facture ou bon de livraison) accompagné de son RIB (IBAN et BIC), dans les délais impartis fixés dans le présent règlement.

Le remboursement s'effectue en ligne à l'adresse www.promotions-bridgestone.fr

Si la personne ne peut pas effectuer sa demande en ligne, elle pourra transmettre sa demande par pli postal à l'adresse : TAKE OFF N°1198 - Opération Extra Large Firestone - BP 70073 - 13614 Venelles CEDEX. Elle devra inclure le formulaire de demande de remboursement, le RIB et la pièce justificative.

Si la demande de remboursement est incomplète, illisible ou raturée, elle ne pourra pas être traitée.

L'envoi doit être effectué dans un délai maximum de 1 mois après la date de livraison ou de facturation (en fonction de la pièce justificative retournée). Pour une demande de remboursement par internet, la date et l'heure de saisie font foi.

La personne pourra retrouver l'intégralité de l'opération et des modalités de participation sur le site www.promotions-bridgestone.fr ou dans les points de ventes participant à l'opération. Le règlement complet est disponible gratuitement sur le point de vente participant, sur le site internet www.promotionsbridgestone.fr ou sur demande adressée à TAKE OFF N°1198 - Opération Extra Large Firestone - BP 70073 - 13614 Venelles CEDEX.

* Montant remboursé pour l'achat de 2 pneus minimum Firestone MAXI TRACTION : MAXI TRACTION 65, MAXI TRACTION IF, MAXI TRACTION RÉCOLTE.

(1) Offre mensuelle : remboursement en 12 ou 24 mensualités. Offre annuelle : remboursement en 2 échéances sur 2 ans. Voir modalités auprès de votre revendeur.

Firestone